

Pôle communication
24.65.42

Lundi 6 février 2023

INFORMATION PRESSE

Les 70 ans de l'entrée des élus mélanésiens dans les instances politiques calédoniennes célébrés

À l'occasion du 70^e anniversaire de l'entrée des premiers mélanésiens dans les instances politiques calédoniennes, le gouvernement organise une semaine de commémoration.

Le 8 février 1853, neuf élus mélanésiens accèdent pour la première fois au Conseil général, la plus haute institution de Nouvelle-Calédonie de cette époque.

Pour célébrer cet événement fondateur de la démocratie calédonienne, le gouvernement, sous l'impulsion de Mickaël Forrest, membre chargé de la culture, organise une semaine commémorative. Le point d'orgue aura **lieu mercredi 8 février au Congrès**, en présence notamment du président du Congrès, Roch Wamytan, de Thierry Santa, membre du gouvernement, ainsi que de l'historien Olivier Houdan, qui animera une table ronde.

S'approprier l'histoire

Cette semaine du souvenir s'inscrit dans la volonté de l'Exécutif de construire un avenir partagé par une « démarche mémorielle », ainsi que l'a formulée le président Louis Mapou dans sa déclaration de politique générale. « *La reconquête de l'histoire est une démarche permanente qui se nourrit de grands évènements qui font sens du point de vue de la construction identitaire. Il semble difficile de se contenter d'invoquer simplement, comme une incantation, l'unité dans la diversité, le lien d'appartenance au pays, le vivre ensemble ou encore le destin commun. Il faut passer le cap de le faire, sans attendre [...]* ».

8 février 1953 : les élections du Conseil Général

Maurice Lenormand, élu député de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides en 1951, est soutenu par les jeunes partis politiques d'obédience catholique, l'Union des indigènes calédoniens amis de la liberté dans l'ordre (UICALO) et l'Association des indigènes calédoniens et loyaltiens,

français (AICLF). Aux élections du Conseil Général de février 1853, il présente une liste d'« Union calédonienne » (UC). Elle remporte la majorité avec 15 des 25 sièges de l'assemblée.

Parmi ces élus, neuf sont mélanésiens, originaires de l'ensemble du Territoire. Raphaël Bouanaoué, Elia Thidjine, Roch Pidjot, Mathieu Aripoini, Doui Mattayo Wetta, Kowi Bouillant, Michel Kauma, James Haeweng, et Luther Enoka sont ainsi les premiers mélanésiens à siéger au Conseil général de Nouvelle-Calédonie, auquel a succédé l'Assemblée Territoriale en 1957, puis le Congrès.

Programme

Des interviews vidéo de descendants des élus de l'époque mais aussi d'actuels élus seront diffusées, au fil de la semaine, via une page Facebook dédiée.

➤ Mercredi 8 février

- À Lifou, Ouvéa et à Koné : dépôts de gerbes en mémoire de ces élections ;
- Au Congrès de la Nouvelle-Calédonie :

<i>Espace dialogue</i>	
14 h	Coutume Discours officiels Dévoilement de la plaque commémorative
<i>Hémicycle</i>	
15 h - 17 h	Table ronde animée par Olivier Houdan : rappel historique, témoignages des familles d'anciens élus, échanges avec les conseillers du Congrès. <i>Diffusion en direct de la séquence sur la chaîne Youtube et sur les pages Facebook du Congrès et du gouvernement.</i>
17 h 30	Collation

* *
* *